



1944 : les logiques de répression de Vichy

par Pierre Laborie (directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)

Historiens ou non, c'est toujours du présent que nous observons le passé. Nous savons ce qui est advenu après les événements ou les périodes que nous nous efforçons de restituer et d'expliquer. Mais nous savons aussi qu'une bonne compréhension du passé exige de faire le plus possible abstraction de ce que la suite nous a appris, d'un futur en partie imprévisible que les contemporains ignoraient, que parfois ils ne pouvaient même pas concevoir ou imaginer. Doit-on redire que la voyance ne fait pas bon ménage avec l'histoire, que celle-ci ne doit pas être confondue avec un rite de divination ? Redire que ceux qui l'écrivent ne doivent pas se laisser abuser par ce qui est arrivé ensuite, spécialement par le sens et la force démonstrative d'un éventuel dénouement ?

Aussi heureux soit-il, celui de l'été 1944 ne fait pas exception. Avec son bouillonnement, ses rêves et ses explosions de joie, il est resté avant tout celui de la Libération et il fut bien un temps de libération, au plein sens du terme. Mais, même si le mot sonne juste, il ne doit pas servir d'écran et masquer ou gommer ce qui a immédiatement précédé : pour des millions de Français, les derniers mois de l'Occupation, entre l'hiver et l'été 1944, furent les plus longs. Pour beaucoup ils furent les plus durs, les plus angoissants, les plus meurtriers, les plus chargés de détresse et de souffrance.

Partout, dans un climat de tension alourdi, des drames innombrables et singuliers ont accompagné les grandes tragédies collectives qui ont laissé dans la mémoire les blessures irréparables que l'on connaît. Pendant cette période, si de fortes variables dans les cas de figure et si des différences régionales marquées rendent fragile l'affirmation trop générale d'un pays en «guerre civile», on ne peut cependant ignorer la réalité, et parfois l'intensité, des affrontements entre Français. Proches ou non de l'expérience vécue, ils ont marqué les esprits et constitué un ressort majeur des comportements d'ensemble. La hantise d'être au bord de divisions irréversibles, et de revoir la nation à nouveau déchirée, a contribué, avec la lassitude, à l'état de vulnérabilité de l'opinion. Conditionnée par les logiques habituelles de la peur, la perspective du retour de la guerre en France a prolongé les balancements du sentiment dominant, entre le rejet de l'occupant et de ses séides, l'attente impatiente de la bataille libératrice, et des inquiétudes liées autant à son déroulement qu'à ses lendemains incertains.

Bref aperçu du contexte

Sur cette toile de fond, quatre données essentielles marquent le contexte du printemps et des premières semaines de l'été 1944 : l'escalade, la virulence et la brutalité des représailles allemandes, la radicalisation de la politique de répression menée par Vichy, l'extension et le durcissement des bombardements alliés, le



développement des actions de résistance. Seules les logiques de répression de l'Etat français seront abordées dans cette communication. Toutefois, et sans entrer dans le détail des événements, quelques autres faits doivent être remis en mémoire.

Il faut en particulier insister sur le renforcement de l'appareil d'occupation allemand, considérable depuis la fin de 1943. Sur les 60 divisions qui tiennent le front Ouest, près de 50 se trouvent en France, en majorité dans les zones littorales. Plus de trente d'entre elles (31 ou 33 selon les sources) stationnent du sud de la Bretagne à la frontière belge, plus de 16 au sud d'une ligne Nantes-Genève, dont douze réparties entre les régions côtières du Sud-ouest et du Sud-est⁴⁴. Dans tous ces territoires, la forte densité de l'armée d'occupation bouleverse profondément la vie quotidienne des habitants (interdictions en cascade, contraintes incessantes, réquisitions, déplacements forcés ou empêchés, etc). Partout pesante, de plus en plus étouffante, la présence allemande devient insupportable quand elle se traduit, comme cela devient le cas en 1944, par une exacerbation de la violence contre les populations civiles. Des rafles aveugles suivies de déportations (comme à Figeac dans le Lot, à Annecy en Haute-Savoie ou à Saint-Claude dans le Jura), aux exécutions sommaires et aux massacres collectifs (comme en Dordogne ou à Ascq au début du printemps), les représailles restent d'ampleur inégale mais se répètent à cadence accélérée. Le fait qu'au même moment des avions amis sèment aussi la mort rend la situation encore plus intenable. Les bombardements alliés s'intensifient en effet, plus massifs et meurtriers semaine après semaine, avant même les raids gigantesques qui précéderont le débarquement. Les ports et les villes importantes sont les plus touchés. Les 26 et 27 mai 1944, 25 villes sont ainsi bombardées, avant le déferlement que la Normandie va connaître...

C'est dans ce climat que le maréchal Pétain sort de son isolement. Pour la première fois depuis juin 1940, il revient à Paris le 26 avril 1944, quelques jours après les terribles bombardements sur le XVIII^e arrondissement qui ont fait 438 morts et plus de 2000 blessés. Même si elle est limitée et chargée d'un sens particulier, très éloigné d'une adhésion politique à ce que représente alors le régime de Vichy, la ferveur exprimée une fois encore à l'égard du vieil homme de 88 ans est indéniable. Elle témoigne d'un état émotionnel perturbé, d'un va-et-vient incessant entre les sentiments contradictoires de la partie de la population prise dans la tourmente, sur fond d'épuisement, entre espoir et désarroi.

Pour la Résistance, cette période est également une des plus tragiques de son histoire. Anciens ou nouveaux, qu'ils participent directement ou non à la lutte armée, les résistants de 1944 sont ceux qui ont les chances de survie les plus courtes. Des coups terribles leur sont portés partout : arrestations et mort de hauts responsables (Jean Cavallès, Pierre Brossolette, Jacques Bingen, Joseph Epstein, Marc Bloch, Gilbert Dru...), nombreux réseaux et directions de mouvements décapités, services détruits

⁴⁴ Informations recoupées à partir des travaux de Hans Umbreit, du livre de Ahlrich Meyer, *L'occupation allemande en France*, Privat, 2002, ainsi que des thèses d'Eugène Martres, *Le Cantal de 1939 à 1945. Les troupes allemandes à travers le Massif Central*, Ed. de Borée, Cournon d'Auvergne, 1993, et de Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Presses universitaires de Caen, 2001. Les effectifs des divisions varient de 13000 à 18000 hommes, en fonction de divers critères dont le corps d'appartenance et la qualité du personnel (rapport entre Stammpersonal et Ersatzpersonal).



(imprimeries de Combat), maquis décimés (Ain, Jura, Les Glières), organisations démantelées (à l'exemple de la MOI-FTP de la région parisienne avec les fusillés de «l'Affiche rouge»), exécutions collectives de prisonniers (à Lyon, Caen, Toulouse, au Fort de Romainville), déportations systématiques.

Vichy : la fuite en avant d'un Etat policier

Vichy, quant à lui, voit sombrer en 1944 deux de ses principes fondateurs, les seuls qui auraient pu servir encore de dernière justification à l'existence du régime : assurer la protection des Français et préserver l'unité de la nation. Or, non seulement les populations sans défense sont livrées à la fureur des représailles allemandes, mais les forces du maintien de l'ordre de l'Etat français sont mises au service d'un système policier et répressif dirigé lui aussi contre d'autres Français. Les gouvernants de Vichy se sont enfermés dans la nasse d'une fuite en avant, dans les dérives extrémistes d'un «Etat milicien» et dans un processus de collaboration poussé au terme ultime de sa logique. La radicalisation y tient lieu de perspective, à la fois de but et de moyen, sans autre issue que la mécanique infernale de la violence. Illusions, obsessions, répression et fascisation pourraient constituer ainsi les mots-clés d'une évolution dont quelques traits seront rapidement esquissés.

Rejetés par une très large majorité de Français, les hommes de Vichy continuent à vivre dans un univers d'illusions, dans les contradictions et le déni du réel. L'affirmation répétée selon laquelle la France «n'est pas dans la guerre» laisse entendre que le régime, tout en collaborant avec l'Allemagne, pourra jouer un rôle de médiateur et peser sur l'issue du conflit. Laval et son entourage croient pouvoir tirer profit de la mésentente entre le général de Gaulle et les Etats-Unis, comme de la tension jugée irréversible entre les Alliés et l'URSS. De plus, contre toute évidence là encore, le maréchal Pétain est entretenu dans la conviction qu'il reste un recours ultime, le seul capable de réconcilier et de rassembler à nouveau les Français face au danger de guerre civile.

Les illusions demeurent et les obsessions restent inchangées. Prisonnier d'une vision idéologique qui lit dans tout dérèglement le signe d'une agitation séditeuse et d'un plan concerté de subversion, Vichy vit depuis toujours dans la hantise du désordre. En janvier 1944, le maréchal Pétain rappelait à Laval que le maintien de l'ordre restait sa «préoccupation dominante» en ajoutant : «c'est à la fois l'intérêt du pays et une exigence des autorités d'occupation»⁴⁵. La répression contre *l'ennemi intérieur*, diabolisé dans la notion raccourcie de *judéo-bolchevisme*, est menée avec d'autant plus d'ardeur qu'elle rejoint une autre obsession du régime, celle de l'affirmation de sa souveraineté. Souveraineté pourtant de plus en plus virtuelle, sans vraie légitimité, et qui, précisément, ne trouve plus guère à s'exprimer qu'à travers l'appareil répressif des forces du maintien de l'ordre. Gendarmerie, GMR⁴⁶ et police rassemblent environ 120.000 hommes y

⁴⁵ Cité par Jean-Pierre Azéma, « La Milice », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, oct-déc. 1990.

⁴⁶ Groupes mobiles de réserve.



compris, respectivement, les 30.000 et 17.000 hommes des polices urbaines et parisiennes. À partir de 1944 on peut y ajouter les effectifs de la Milice ; sur un peu plus de 30.000 adhérents, moins de la moitié ont un rôle actif et 7000 environ constituent les unités d'intervention de la Franc-garde.

En 1944, les bouleversements qui interviennent dans le personnel dirigeant, au plus haut niveau de l'appareil d'Etat, modifient les rapports de force. Ils amènent un nouveau partage du pouvoir et traduisent une claire volonté de durcissement qui conduit à une amplification considérable de la politique de répression. Après la crise de novembre 1943 qui a relégué Pétain sur le banc de touche, plusieurs ministres, hauts conseillers et proches du maréchal ont été arrêtés ou ont pris la fuite⁴⁷. Bien que proche de Laval, René Bousquet a été écarté. Le 30 décembre 1943, sous la pression des Allemands, le chef de la Milice et officier de la Waffen-SS Joseph Darnand est devenu secrétaire général au maintien de l'ordre. Le 7 janvier 1944, c'est le milicien Philippe Henriot qui est nommé secrétaire d'Etat à la propagande et à l'information. Au mois de mars, Marcel Déat entre à son tour au gouvernement. Tout au long de la période, les nominations de collaborationnistes et de miliciens à des postes clés vont se succéder. Ils investissent en priorité le corps préfectoral, celui des intendants de police, les renseignements généraux et l'administration pénitentiaire.

Logiques de répression

Ces changements prennent tout leur sens dans le contexte de guerre totale menée par l'Allemagne et dans la volonté affirmée d'une collaboration renforcée, revendiquée comme la seule « solution française réaliste », par un Etat se disant par ailleurs maître de ses décisions... Si les ressorts essentiels de la politique répressive de Vichy se trouvent évidemment là, trois grandes logiques peuvent éclairer les orientations brutales qu'elle prend en 1944.

1. Affirmer la souveraineté de l'Etat

En première ligne vient la volonté d'affirmer la légitimité de l'Etat français et d'imposer les marques de sa souveraineté pour la voir reconnue en toutes circonstances. Le maintien de l'ordre est une des priorités de Vichy et il veut montrer l'efficacité de son action dans un domaine qu'il considère comme de son seul ressort. Il s'agit de le démontrer, et au besoin, comme pour les rafles des juifs en 1942, en faisant du zèle pour occuper le terrain, en précédant les intentions de l'occupant. L'essentiel tient en peu de mots : l'ordre doit régner, il appartient à l'Etat de le faire respecter, cette prérogative relève de sa seule autorité et elle justifie la légitimité de son existence. De telles affirmations ne sont pas neuves, elles n'arrivent plus à convaincre que ceux qui le sont déjà, mais elles prennent une nouvelle coloration en 1944, avec le rôle attribué à la

⁴⁷ Evictions, arrestations, et parfois déportations, le plus souvent dans des conditions particulières, qui permettront à certains de ces anciens responsables de Vichy de se présenter ensuite comme victimes de l'occupant, voire comme « résistants ». René Bousquet, contraint de partir en Allemagne le 9 juin 1944, usera de cet argument.



Milice. Le 10 janvier 1944, un décret de Laval place en effet l'ensemble des corps, services et forces de police sous l'autorité de Darnand⁴⁸. Deux grandes initiatives en découlent : la création de juridictions d'exception chargées d'exercer une justice expéditive et le lancement d'opérations d'envergure contre les maquis.

La loi du 20 janvier 1944 institue les cours martiales, ouvertement chargées de mater la résistance armée par la terreur. Laval justifie la mesure en disant vouloir à la fois en finir avec les auteurs de désordre et mieux protéger les magistrats. Les modalités de fonctionnement sont fixées par un arrêté du 14 février : trois juges désignés, à l'identité non divulguée, décident du sort des prévenus qui comparaissent sans avocat. Le verdict de culpabilité entraîne la condamnation à mort, immédiatement suivie d'effet. Les cours martiales ont siégé dans 25 villes des deux zones, et ce quadrillage témoigne de la détermination du pouvoir en matière de répression. Environ 200 exécutions auront lieu dans de telles conditions, avec les chiffres les plus élevés pour Lyon, Annecy, Thonon, Paris, et Eysses (centre pénitentiaire proche de Villeneuve-sur-Lot).⁴⁹

Les actions spectaculaires contre les maquis constituent l'autre volet de la guerre franco-française et de la chasse aux résistants. Entre autres faits, l'opération la plus significative est menée à la fin de l'hiver 1944 en Haute-Savoie, contre le maquis des Glières, commandé par un ex-officier du 27^e B.C.A.⁵⁰, le lieutenant Morel. Dirigée par un colonel des GMR (Lelong), elle mobilise 1700 hommes dont un millier de miliciens. Incapables d'emporter la décision, les forces de Vichy doivent faire appel à un régiment de la Wehrmacht qui donne l'assaut et reprend le contrôle du secteur le 26 mars. En revanche, lors du bouclage et de la quasi mise en état de siège de la ville d'Annecy, la Milice fait régner un climat de terreur par ses méthodes. Sans faire allusion à l'intervention allemande, Philippe Henriot exploite basement la « victoire » de l'ordre milicien en avilissant le combat des maquisards.

2. Lutter contre la menace bolchevique

Pour le gouvernement Laval, on le sait, parmi tous les dangers qui pèsent sur la France, le risque d'une révolution communiste est le plus réel et le plus menaçant. Là encore le discours n'est pas neuf⁵¹, mais il est devenu central. C'est lui qui fournit maintenant la justification décisive de la collaboration et la propagande ne cesse de le marteler, en jouant sur la peur. Parfaitement rodée, l'argumentation peut se résumer ainsi : le problème n'est pas de savoir si une victoire allemande risque de germaniser la France, mais de savoir si l'Allemagne sera ou non assez forte pour la protéger du

⁴⁸ Pouvoirs encore accrus par la loi du 15 avril 1944 : la Garde et les GMR passent sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, la gendarmerie sous celle des intendants de police, miliciens en majorité. Le 13 juin, Darnand devient secrétaire d'Etat à l'Intérieur avec des compétences encore étendues.

⁴⁹ Ces informations sont tirées de l'ouvrage de Virginie Sansico, *La justice du pire, les cours martiales de Vichy*, Payot, 2003.

⁵⁰ Bataillon de chasseurs alpins.

⁵¹ On se souvient des discours de Laval après son retour au pouvoir en avril 1942. «Le combat gigantesque que mène l'Allemagne contre le bolchevisme n'a pas seulement étendu la guerre. Il en a révélé le sens» (20 avril 1942). «Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout» (22 juin 1942).



bolchevisme. L'armée allemande constitue le seul rempart contre la bolchevisation de la France et c'est pourquoi nous devons l'aider par tous nos moyens. En novembre 1943, à l'occasion de déclarations devant deux assemblées de maires (dans le Sud-Est, puis dans le Cantal), Pierre Laval reprend inlassablement le refrain. À cette date toutefois, il distingue encore les patriotes égarés des vrais terroristes qui forment l'armée du désordre, ceux de l'armée Rouge en Espagne et des Brigades internationales qui veulent exploiter la situation au profit d'une révolution bolchevique sanglante⁵². En prenant le soin de réaffirmer l'amour qu'il porte « à son pays, à son clocher, à son village », Laval précise à nouveau l'objectif de sa politique : « que l'Allemagne ne soit pas trop forte pour nous étreindre mais assez forte pour que le bolchevisme ne puisse pas, lui, nous supprimer » (9.11.1943).⁵³

Le maréchal Pétain est sur la même ligne. Dans l'allocution du 28 avril 1944 où il dénonce l'indiscipline qui engendre le terrorisme et la dissidence qui prépare les voies du communisme, il félicite publiquement les «troupes fidèles» de la Milice et lie le sort du pays à celui des occupants : «...quand, grâce à l'Allemagne, notre continent sera définitivement à l'abri du danger que fait peser sur elle le bolchevisme... la France retrouvera et affirmera sa place.»

3. L'engrenage de la radicalisation

Les condamnations sélectives de l'automne 1943, entre «bons et mauvais» résistants, cadrent mal avec l'idée que Darnand et les siens se font des objectifs et des vertus curatives de la répression. Dès le 10 février 1944, le secrétaire général au maintien de l'ordre exprime on ne peut plus clairement son sentiment : «Je ne fais aucune différence entre les hors-la-loi ; nous ne ferons pas de différence entre les assassins et les égarés dès l'instant où ils sont décidés à résister». Des notes et directives successives envoyées aux responsables du maintien de l'ordre traduisent cette fermeté. Elles demandent que tout individu armé refusant d'obtempérer soit considéré comme un ennemi public et traité comme tel. D'une façon générale, et comme les faits le prouvent lors de la répression qui suit l'affaire des Glières, la guerre est ouvertement déclarée à la résistance condamnée en bloc, comme fourrier naïf ou complice du communisme international. L'idée que les chefs de la résistance ne sont que des pantins manipulés par le Komintern, Thorez, Marty ou autres, est un des thèmes journaliers des interventions radiophoniques de Philippe Henriot.

Avec le débarquement, la dureté de la bataille de France, le déchaînement de violence des Allemands et la multiplication des foyers de résistance, ce qui reste de Vichy entre dans un processus de radicalisation qui ne se nourrit plus que de son seul aveuglement. Le régime en est réduit à la seule expression de la force, quand elle ne lui fait pas encore défaut, et la Milice, de plus en plus isolée, s'enfonce dans une logique de guerre civile. Les assassinats d'Hélène et de Victor Basch (10 janvier 1944), de Jean Zay (20

⁵² Si cette distinction (provisoire) témoigne de l'anticommunisme constant de Laval, elle peut aussi servir une stratégie visant à dissocier, pour les diviser et les couper de l'opinion, les composantes de la Résistance.

⁵³ Voir Jean-Paul Cointet, *Pierre Laval*, Fayard, 1993.



juin 1944), de Georges Mandel (7 juillet 1944) en sont les symboles les plus éloquents⁵⁴. La seule voie consiste à franchir chaque fois une étape de plus dans le pire, à imposer par la peur et la terreur ce qui n'a pu être obtenu par la persuasion et le partage des convictions. On sait comment finira l'aventure, dans l'exil et les ultimes combats contre l'armée Rouge pour certains, devant les tribunaux de l'épuration et les pelotons d'exécution pour d'autres.

Non seulement l'Etat français de Vichy a échoué dans les habillages successifs de son ambition initiale - en particulier sur les questions centrales du projet culturel, de l'unité et de l'identité nationales -, mais la dernière phase de son histoire a mêlé le sang à la honte de la collaboration, dans une France déchirée. L'identification du régime à la seule image de l'Etat policier et répressif de 1944 serait évidemment sommaire et fallacieuse. Cependant, on doit bien constater que la mécanique implacable qui mène au processus final de fascisation n'est souvent que l'expression extrême de logiques politiques et culturelles présentes dès 1940. Dans le nombre, la religion de l'obéissance absolue et l'idéologie de l'exclusion sont de celles qui ont conduit à l'irréparable. Sans faire preuve de complaisance pour des défaillances trop nombreuses, on peut rappeler que la grande majorité de la population, vite détachée du régime, ne s'est en aucun cas reconnue dans cette «France-là». La Milice, par exemple, n'a jamais suscité d'autres sentiments qu'une haine sans partage, relevée partout, y compris dans les rapports de ses propres apologistes. À un moment où les alignements de pourcentages d'opinions tiennent lieu de raison, et où il est de bon ton d'opposer la «masse inerte» de la population aux deux minorités «d'importance égale», il pourrait être judicieux de ne pas s'arrêter à la seule «vérité» des chiffres pour juger des comportements collectifs. Sans parler de ce qui tient à la nature propre des deux types d'engagements, la réception sociale des choix en faveur de la résistance ou de la collaboration, leur constance et leur appropriation respective mériteraient attention. Les niveaux de solidarité exprimés à l'égard des deux camps devraient apporter des éléments de réflexion sur la manière dont la société française s'est reconnue en eux, en 1944 ou avant. Et, par là, interroger le sens des clichés installés qui prétendent en rendre compte.

⁵⁴ Symbole du Vichy milicien et propagandiste redouté pour son talent d'orateur, Philippe Henriot est exécuté le 28 juin 1944, à son domicile, par un commando de résistants.